



BAFEA



Date de réception :



Demande d'aide financière BAFA

Photo

Bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone : Portable :

Date et lieu de naissance :

Adresse mail (indispensable) :

- Stage de base (vacances de printemps) Stage d'approfondissement (vacances d'hiver)

Situation familiale

- Célibataire
 Vie maritale
 Marié(e)

Situation scolaire ou professionnelle

- Lycéen
 Étudiant
 Salarié depuis : Type d'emploi :
 Demandeur d'emploi depuis le
 Apprentissage depuis le
 Formation professionnelle
 Sans emploi



Motif de la demande

(Il s'agit de nous expliquer en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous souhaitez passer le BAFA)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

**La remise du dossier ne vaut pas promesse de subvention.
Chaque dossier sera étudié par une commission une fois par an.**

Documents à fournir obligatoirement :

- Fiche de candidature renseignée avec photo d'identité récente
- Copie de la carte d'identité recto-verso
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, loyers...)

Signature du demandeur :

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une aide financière.

A, _____ le
Signature du demandeur



AIDE AU BAFA

1. Critères d'accès :

- Résider à Neuville-en-Ferrain,
- Avoir 17 ans révolus au premier jour du stage de base,

2. Conditions d'attribution :

Procédure à suivre par le candidat :

- Retirer un dossier de candidature au PIJ ou le télécharger sur le site de la ville
- Remettre son dossier complet dans le temps imparti, (tout dossier remis hors délai ne sera pas accepté), le 15 décembre dernier délai ?
- Présenter sa démarche et sa motivation lors d'un entretien,

3. Montant de l'aide et modalité de versement

Le montant de l'aide sera de la moitié du coût d'un stage (base ou approfondissement) hors restauration et sera versée directement à l'organisme de formation.

Il vous restera à régler l'autre moitié directement à au guichet unique de la commune.

4. Disposition spécifiques

Cette aide peut être obtenue pour le stage de base et le stage d'approfondissement.

En cas de non validation du stage (base ou approfondissement), le bénéficiaire ne pourra solliciter à nouveau une aide auprès de la ville de Neuville-en-Ferrain mais sera accompagné par le service jeunesse pour trouver des solutions alternatives.

5. Acceptation du règlement

Tout dépôt de candidature au dispositif vaut acceptation du présent règlement.